

Compte rendu de Réunion Publique Commission de Quartier

Bellefontaine – Mirail Université - Reynerie

Le mercredi 12 Juin 2019

Lieu :

centre Culturel Alban Minville
1, place Martin Luther King

Participation : 60 personnes

Élu présent :

- Monsieur Franck BIASOTTO – Maire de quartier 6.3

Services municipaux et métropolitains présents :

- Madame Virginie OBER – Direction de l'Environnement
- Monsieur Hervé MEYNARD – Directeur Politique de la Ville
- Monsieur Michel CAPMARTIN – Direction de l'Animation Socioculturelle
- Monsieur Laurent DUPIN – Pôle Territorial Sud
- Monsieur Patrice NOYES – Pôle Territorial Sud
- Monsieur Mathieu GOURY – Responsable Aménagement GPV TMH
- Madame Chantal NORDEZ – Direction de l'Action Territoriale – Contrat de Ville
- Madame Pascale DEL FRARI – Référent de Quartier

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Monsieur Biasotto ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et présente ensuite le programme de cette réunion publique. Un diaporama sert de support. Il rappelle sa volonté d'organiser des réunions publiques au plus près des habitants et fait état des pré-commissions qui ont également été organisées sur les 3 quartiers.

Présentation de l'ordre du jour:

1. ZFE: Zone Faibles Émissions
2. Point sur le Renouvellement Urbain
3. Actualités et questions diverses
4. Échanges avec la salle

1 – ZFE : Zone Faibles Émissions et qualité de l'air

Intervenant: Virginie OBER chargée de mission lié à la Direction de l'Environnement à Toulouse Métropole présente les enjeux globaux de la qualité de l'air pour expliquer les raisons de la mise en place la ZFE, enjeu majeur pour la santé et l'environnement.

Qu'est ce qu'est une ZFE?

Une ZFE est une zone dans laquelle l'accès aux véhicules les plus polluants est interdit, cette sélection étant faite sur la base des vignettes Crit'air. Il faut savoir que les études de la qualité de l'air sont réalisées par l'organisme ATMO Occitanie qui est l'observatoire régional de la qualité de l'air. Il existe 220 ZFE en Europe. Toulouse Métropole s'est engagé à la mise en œuvre opérationnelle d'une ZFE sur son territoire d'ici fin 2020. La mise en place de ce dispositif est soumis à une enquête publique. Cette présentation en lien avec le diaporama est suivie d'un temps d'échange avec le public.

Plusieurs questions sont soulevées:

Q: Un habitant demande quelles sont les mesures d'accompagnement financier que la collectivité peut proposer pour s'équiper d'un nouveau véhicule surtout lorsqu'il s'agit d'une personne âgée à faible retraite?

R: Virginie Ober précise que, suite à la mise en place de cette ZFE, des mesures d'accompagnement seront proposées aux élus. On y réfléchit car l'objectif n'étant pas de fragiliser les populations déjà fragilisées.

Q: Un habitant demande ce qui est prévu pour les pistes cyclables?

R: La ZFE est un moyen intéressant pour inviter les gens à changer de moyens de transport et éviter d'utiliser un véhicule.

Q: Un habitant remarque que l'axe av. de Muret/route de Seysses et la rocade est une zone des plus polluée de Toulouse, il propose que lorsque la ville a atteint son pic de pollution, d'adapter les tarifs de transport en commun.

R: Virginie Obert précise que le Préfet doit mettre en place une circulation alternée et réduire la vitesse sur le périphérique. Elle n'a pas d'information du tarif appliqué lors des épisodes de pollution celles-ci étant gérées par la Préfecture.

Q: Les camions qui rentrent dans la ville polluent en grande partie l'environnement. C'est eux qui sont responsables de la pollution générée et non pas les véhicules utilisés par les particuliers. Mais qu'en est-il des bus diesels?

R: Il est répondu que les camions qui n'auront pas la vignette «crit'air» adéquate ne rentreront plus dans Toulouse. Concernant les bus diesels, Tisseo a annoncé qu'ils ne seraient plus commercialisés.

Virginie Ober rappelle que les habitants ont la possibilité de déposer des contributions sur le site «Toulouse je participe».

2 - Point sur le Renouvellement Urbain (NPRU)

Intervenant: Hervé MEYNARD

Qu'est ce que le renouvellement urbain? C'est une forme d'évolution de la ville avec comme action principale de démolir et de reconstruire sur un même quartier. Hervé Meynard présente le nouveau contrat de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et explique que l'État par le biais de l'ANRU accompagne les collectivités, bailleurs et maîtres d'ouvrage dans les grands projets de transformation des quartiers retenus pour le Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain (NPRU). Il doit contribuer à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant des dysfonctionnements urbains afin de renforcer la mixité sociale au travers de l'habitat et du logement, d'implanter des commerces, de renouveler ou créer de l'activité économiques, culturelles...

A ce jour, 7 quartiers retenus par l'ANRU vont pouvoir bénéficier du NPRU. Notre métropole a un contrat fort avec l'ANRU. Ce dernier arrive à échéance en 2019. Le collectivité travaille sur des projets de renouvellement des quartiers Mirail Université, Reynerie, Bellefontaine qui ont fait l'objet de réunions publiques au cours desquelles les divers programmes ont été présentés aux habitants.

Point d'étape par Franck Biasotto sur les actions menées en 2019 sur l'embellissement des 3 quartiers (cf diaporama) et présentation de cartographies.

Présentation du nouveau plan pour les copropriétés privées:

Intervenant : Franck Biasotto

Franck Biasotto reprend les éléments de Hervé Meynard et complète en présentant le programme national «Initiatives Copropriétés Privées». Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse ont fait preuve d'une intervention historique en matière d'amélioration du parc privé. 52 copropriétés représentant 5600 logements pourront en bénéficier. Elle disposeront d'une large palettes d'outils d'accompagnement.

Qu'est ce que c'est: un plan national sur 10 ans lancé par le Ministre du Logement. Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, s'est rendu, lundi 8 avril, à Toulouse pour la signature des conventions sur le renouvellement urbain et l'amélioration du parc privé dans la Métropole. Le montant de la déclaration d'engagement entre l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et Toulouse Métropole s'élève à plus d'1 milliard d'investissement sur la période 2018-2025. Elle concerne l'amélioration de l'habitat et l'espace public des quartiers prioritaires de la métropole : le Grand Mirail (Reynerie, Bagatelle La Faourette Papus Tabar Bordelongue, Bellefontaine) Empalot, et 3 quartiers supplémentaires : Trois Cocus, Mirail Université et Val d'Aran à Colomiers.

Quatre quartiers prioritaires de la ville rose vont bénéficier d'un investissement d'un milliard d'euros, dont 275 millions d'euros de concours financiers de l'ANRU et 150 millions d'euros de l'ANAH. Sachez que la métropole toulousaine poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Point d'étape pour Toulouse Métropole Habitat qui concerne 2 îlots de l'aménagement de la place Abbal

Intervenant: Mathieu GOURY

Toulouse Métropole Habitat prévoit la démolition de 1320 logements sur l'ensemble des quartiers Grand Mirail/Empalot/Izards avec une reconstruction à l'identique.

Quelques focus sur des travaux permanents :

L'îlot 10 et l'îlot 10 bis – Place Abbal avec comme maître d'ouvrage Toulouse Métropole Habitat (TMH)

Mathieu Goury précise que l'idée est d'avoir aussi une vraie centralité médicale et des commerces occupés sur l'ensemble des rez-de-chaussée sans avoir un projet « massif » pour obtenir des constructions moins stigmatisantes. TMH est dans un travail d'étude et de diagnostic avec les professionnels de santé, les commerces, les associations. C'est pourquoi Toulouse Métropole Habitat construira une opération mixte avec du logement et différentes activités (c'est plus de 3 000 m² d'activités) avec des professionnels de santé. Nous sommes encore sur une phase de programmation et les études vont se poursuivre sur toute l'année 2019.

Plusieurs questions sont soulevées:

Q: Un constat sur Mirail Université nous avons des médecins, kinés etc...il serait souhaitable de regarder ce que vous pourriez faire pour permettre une offre intéressante car, nous constatons la disparition des médecins et des commerces de proximité. Quel et l'avenir des commerces de proximité sur ce quartier?

R: Franck Biasotto comprend. Cependant, les modes de vie et les façons de consommer changent. Beaucoup de personnes se rendent dans les grandes surfaces qui sont

ouvertes tardivement. Il remarque que les petits commerces disparaissent petit à petit dans le paysage de l'urbain. Toutefois, concernant Mirail Université et ses commerces de bouche, il considère qu'il y a une vraie nécessité à conserver des commerces de proximité comme la poste, la pharmacie et des commerces de bouche de qualité qui répondent aux difficultés liées au vieillissement de la population. A terme, et même s'il la collectivité n'a

pas l'intention d'acheter (les commerces appartiennent au domaine privé) s'il y avait un projet d'envergure sur cette dalle il serait important de conserver les commerces qui répondent à des besoins courants (pharmacie, poste...). S'il y avait des intentions, il serait obligé de passer par une autorisation de la collectivité.

Q: Une habitante de Bellefontaine indique que son quartier bénéficie d'équipement, des commerces etc... mais elle souhaite comprendre ce qu'il en est du repeuplement. Des bâtiments sont démolis mais quand allez-vous reconstruire et comment sur le quartier ?

R: Franck Biasotto répond qu'à son arrivée, il a remarqué qu'il y avait environ 85% de logements sociaux sur le Mirail. L'État, pour respecter la législation nous demande d'arriver à un taux de 50 % et nous devons donner la possibilité aux gens de pouvoir quitter le quartier et de se reloger ailleurs (autre quartier ou autres communes). Il nous faut donc penser différemment, en matière de construction et de réchauffement climatique. On se doit de construire du neuf, de respecter de la mixité et d'accueillir en accession à la propriété de nouvelles familles. Je suis en négociation avec les 36 autres communes de la Métropole pour qu'ils construisent un parc social de qualité et à bas loyers en respectant la loi SRU horizon 2025. Il ne faut pas stigmatiser les populations et éviter un véritable déséquilibre.

4 - Vie de Quartier

- **Présentation du Tour de France** qui ne rentrera pas dans le quartier de la Reynerie et de Bellefontaine. C'est un 3ème événement mondial qui est important pour notre ville (cf diaporama). Présentation des prochaines manifestations d'ici l'été 2019 (cf diaporama).

- **Présentation du budget participatif** en rappelant que la Ville de Toulouse a lancé le budget participatif pour donner au Toulousains la possibilité de concrétiser des projets dans leur quartier au profit d'une somme allouée.

Q : Un habitant souhaite connaître la pertinence des caméras de vidéo surveillance à quoi servent-elles ? Nous avons toujours de véhicules volées, des rodéos, de l'insécurité ? Que comptez-vous faire contre la nuisance des motos ? Lorsque nous signalons quelque chose à Allô Toulouse ce service n'intervient pas. Nous avons l'impression qu'il n'y a aucune

action concrète

R: Franck Biasotto répond que via Allô Toulouse tout est tracé. Ce service fait effectivement le lien avec les divers services de la collectivité. Il travaille bien, en fonction de la particularité ils s'adressent soit à la Police Municipale soit à la Police Nationale. Ils font leur travail et sachez que la PN n'est jamais aussi intervenue que cette année. Chaque événement sur le territoire est répertorié.

Franck Biasotto rappelle que sur les questions de motos, quads etc. nous avons 2 référents de proximité délégué police population (M Charrier et P Branover). Nous savons donc ce qui se passe dans les quartiers. Sur les rodéos c'est effectivement la PN qui est compétente.

A 20h30, Monsieur Biasotto lève la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes en conviant chacun à un pot de l'amitié.